

# Travaux d'autonomie

La CASA vous accompagne pour avoir un logement performant et respectueux de l'environnement, réduire votre facture énergétique et intégrer du solaire

Vous envisagez de faire des travaux d'adaptation pour l'autonomie ou le handicap afin de vous permettre de rester plus longtemps dans votre logement, rendre chaque pièce simple d'utilisation et accessible et ainsi vous faciliter la vie au quotidien. Grâce à l'aide financière « Habiter facile », l'ANAH peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.

## Quels types de travaux ?

- › Remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied
- › Installation d'un monte escalier
- › Motorisation des volets roulants
- › Elargissement des portes pour permettre l'accès en fauteuil roulant
- › Construction d'une rampe d'accès à votre logement
- › ...

## Sous quelles conditions ?

- › Evaluation par un ergothérapeute
- › Conditions de ressources fixées nationalement (voir tableau plafonds de ressources)
- › Votre logement a plus de 15 ans
- › Ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir déposé votre demande d'aides auprès de l'ANAH
- › Travaux à réaliser par des professionnels du bâtiment

## Quel montant d'aides ?

Type de propriétaires	Plafond de travaux subventionnables	Taux maximal de la subvention ANAH	Subvention CASA
Propriétaires occupants très modestes	20 000 € HT	50%	-
Propriétaires occupants modestes	20 000 € HT	35%	-
Propriétaires bailleurs	750 € HT/m <sup>2</sup> limite 80 m <sup>2</sup>	35%	15%

D'autres organismes comme la MDPH, le Conseil départemental ou votre caisse de retraite peuvent venir compléter le montant des subventions

Plafonds de ressources hors île de France pour tous dossiers déposés en 2022.  
Revenus fiscaux de référence figurant sur votre avis d'impôt de l'année 2021

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	15 262	19 565
2	22 320	28 614
3	26 844	34 411
4	31 359	40 201
5	35 894	46 015
Par personne supplémentaire	+ 4 526	+ 5 797